

Pour situer la performance économique de votre centre équestre et progresser : « Calculez votre coût de production »

Des résultats fortement dépendants de l'équilibre entre l'activité et les moyens de production

Ce document présente une analyse des coûts de production de 44 centres équestres, situés plutôt en milieu rural, dont les calculs ont été réalisés en 2014 et 2015. Parmi eux, seuls quelques-uns étaient suivis dans le cadre du Réseau Equin* (* voir page 4). Cette analyse se focalise uniquement sur l'activité d'enseignement et ses moyens de production : main d'œuvre, cavalerie, infrastructures...etc.

Après une brève présentation de la méthode, quelques repères clés sont donnés et illustrés dans 4 exemples.

Les coûts de production en centre équestre : quelques éléments de méthode

Des charges divisées par les heures effectuées par les équidés

Il s'agit de calculer l'ensemble des charges du centre équestre hors pension puis de les diviser par le nombre d'heures effectuées par les équidés de club (poneys et chevaux utilisés pour l'enseignement). Cela implique de disposer d'une comptabilité et d'informations très précises. Le coût de production est exprimé en € par heure d'équitation.

Cette méthode prend en compte les charges opérationnelles liées à l'activité (alimentation, frais d'entretien, charges des surfaces...) et les charges de structure (main d'œuvre, carburant, entretien des bâtiments, amortissements du matériel et des bâtiments...). Elle intègre aussi la rémunération forfaitaire du travail de l'exploitant, celle des terres en propriété et de l'ensemble du capital de l'entreprise.

Conventions retenues pour les taux de rémunération

- Travail de l'exploitant : 1 SMIC
- Terres en propriété : fermage moyen de la petite région agricole
- Capital : 1%

Exemple de calcul de coût de production

Coût de production = 12,43 € HT/heure

Produit = 12,84 € HT/heure

Ce tarif « moyen » de l'heure, calculé par l'outil, agrège l'ensemble des prestations de l'établissement (cours, stage, balade..).

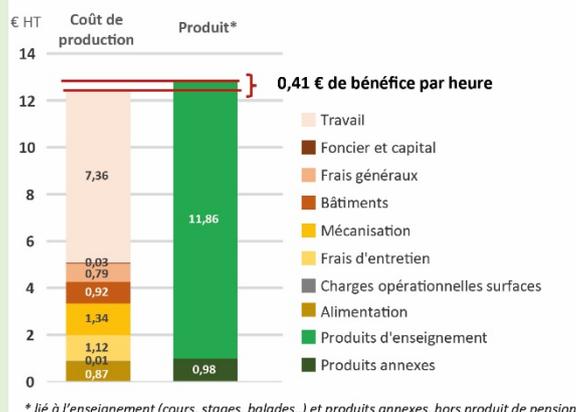
➔ **Le bénéfice dégagé est donc de 0,41€ HT/heure**

Si l'exploitant dégage du bénéfice, cela suppose que que l'atelier centre équestre peut se rémunérer à plus d'1 SMIC.

Ici, si l'exploitant ne fait pas d'investissement en autofinçant sur l'exercice, **il peut se rémunérer à hauteur d'1,3 SMIC.**

Cette analyse permet aussi d'étudier le poids des différentes charges pour identifier éventuellement des leviers d'action pour les optimiser. Dans ce cas, 75% des charges sont liées à la main d'œuvre et aux frais liés aux chevaux (alimentation, entretien).

Coût de production, produit et bénéfice à l'heure d'équitation



En complément, une batterie d'indicateurs technico-économiques

Avec les données collectées, une batterie d'indicateurs techniques et économiques est calculée tels que le nombre d'heures effectuées par équidé de club, le nombre d'équidés par unité de main d'œuvre, le produit par équidé...etc. L'analyse comparée de ces différents indicateurs permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'exploitation et d'identifier des marges de progrès.

Une réussite conditionnée par la bonne adéquation entre l'activité, la cavalerie et la main d'œuvre...

Une main d'œuvre (exploitant et salarié) productive

Les structures dégageant plus d'1 SMIC/exploitant vendent plus d'**heures d'équitation** : **5 358** heures en moyenne par unité de main d'œuvre (UMO) et jusqu'à plus de 10 000 heures dans certains cas. Ce sont généralement des exploitations qui ciblent plusieurs secteurs de marché (particuliers, groupes..) et qui occupent ainsi un maximum de plages horaires sur la semaine au-delà des mercredis et samedis.

A l'inverse, pour ceux qui ne parviennent pas à dégager 1 SMIC, le nombre d'heures vendues par UMO est plus faible : **2 736** heures en moyenne.

Une utilisation optimale de la cavalerie

Le **nombre d'heures effectuées par équidé** est nettement supérieur dans le cas des exploitations dégageant plus d'1 SMIC : **303** heures en moyenne par équidé sur l'année et jusqu'à 528 heures, contre **169** en moyenne pour les autres.

Outre les tarifs pratiqués, ce volume d'activité impacte **les produits** : **3 706 €** de chiffre d'affaires par équidé par an en moyenne et jusqu'à près de 6 000 € pour ceux qui dégagent plus d'1 SMIC, contre **2 244 €** en moyenne pour ceux qui n'y parviennent pas.

Par ailleurs il n'y a que 4% d'équidés « inactifs » (retraités, chevaux privés qui ne génèrent pas de produits pour le centre équestre) dans les structures les plus performantes contre 13% dans les autres.

Et des coûts de production relativement plus bas

Plus le coût de production de l'heure d'équitation est faible et plus la rémunération permise par l'activité centre équestre tend à augmenter. Il est de **13 € HT**/heure en moyenne pour ceux qui parviennent à dégager plus d'1 SMIC contre **23 € HT**/heure pour ceux qui n'y parviennent pas. Attention, certains peuvent dégager de bons résultats tout en ayant des coûts de production élevés, à condition que les tarifs à l'heure le soient aussi.

A priori, si les exploitants ont bien dimensionné leurs moyens de production, les produits et les heures réalisées par les équidés et la main d'œuvre devraient permettre de dégager 1 SMIC à condition que les charges soient maîtrisées. Pour certains, malgré un bon niveau des indicateurs, les charges et plus fréquemment les charges de structure (foncier, bâtiment, charges salariales..) pénalisent le résultat de l'établissement.

M1 Moyenne observée dans des centres équestres ne dégageant **pas 1 SMIC/exploitant** (25 établissements sur 44)

M2 Moyenne observée dans des centres équestres dégageant **>1 SMIC/exploitant** (19 établissements sur 44)

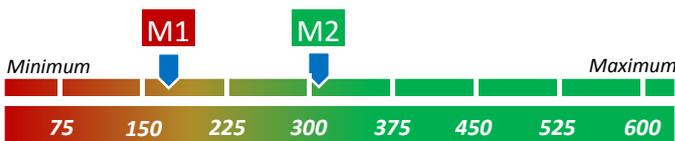
! La dispersion des résultats nécessite d'être prudent quant à leur interprétation car il existe des phénomènes de compensation entre les indicateurs.

Nombre d'heures équidés par UMO/an

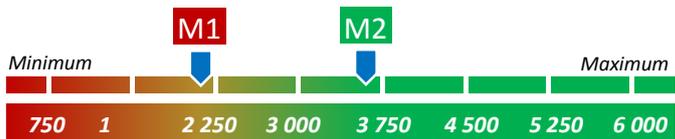
(1 UMO=1 temps plein)



Nombre d'heures effectuées par équidé de club/an



Produit par équidé de club/an en € HT



Coûts de production à l'heure d'équitation en € HT



Testez ces indicateurs à partir de quatre exemples plus ou moins efficaces...

Exploitation 1 : 0,6 SMIC/UMO exploitant

55 clients, 0,7 UMO CE*, 13 équidés de club
 2 493 heures/UMO, 127 heures/équidé
 Produit : 1 701 €/équidé
 Coût de production : 19 €/heure d'équitation

L'avis du conseiller

« Une conjoncture économique difficile ajoutée à une concurrence exacerbée autour de la structure a entraîné la perte de la moitié de la clientèle. Pour pérenniser la structure, il est indispensable de proposer des activités différentes de la concurrence. Il s'agit dans ce cas d'aller vers une spécialisation dans la pension et le coaching compétition. »

Exploitation 2 : 0,4 SMIC/UMO exploitant

74 clients, 0,9 UMO CE*, 22 équidés de club
 2 172 heures/UMO, 86 heures/équidé
 Produit : 2 318 €/équidé
 Coût de production : 35 €/heure d'équitation

L'avis du conseiller

« Ce centre équestre est pénalisé par une inadéquation de la cavalerie par rapport au volume d'activité de l'établissement. Pour améliorer les résultats économiques, il serait indispensable de réduire le nombre de chevaux et ainsi faire progresser l'efficacité de la cavalerie. »

Exploitation 3 : 2,7 SMIC/UMO exploitant

190 clients, 1,2 UMO CE*, 18 poneys de club
 7 705 heures/UMO, 528 heures/équidé
 Produit : 5 012 €/équidé
 Coût de production : 7 €/heure d'équitation

Une installation récente en pleine croissance

L'avis du conseiller

« Dynamisme des gérants, polyvalence des poneys, optimisation de la cavalerie et rigueur dans la gestion de la structure... »

Le couple d'exploitants s'est installé depuis 5 ans sur une exploitation située en zone rurale dans la région Nord Pas de Calais. Elle, monitrice diplômée d'Etat donne les cours et lui, cavalier, s'occupe des soins aux chevaux de pension, du travail et de la valorisation des jeunes chevaux. Ils disposent de 3 ha et d'infrastructures de travail (manège et carrière).

Le + : pas de concurrence à moins de 30 minutes.

Exploitation 4 : 1,3 SMIC/UMO exploitant

254 clients, 3,5 UMO CE*, 32 équidés de club
 3 211 heures/UMO, 357 heures/équidé
 Produit : 4 583 €/équidé
 Coût de production : 12 €/heure d'équitation

Des exploitants expérimentés en recherche d'équilibre entre travail et qualité de vie pour avoir une vie de famille et des vacances

L'avis du conseiller

« Rigueur administrative, technique et économique, recherche d'efficacité. »

Installé depuis 7 ans dans une zone rurale, le couple a réussi à rendre rentable la structure reprise en s'investissant beaucoup à titre personnel. Les exploitants aspirent maintenant à trouver un équilibre entre le revenu et la qualité de vie. La main d'oeuvre salariée a donc été renforcée, d'autant que les bâtiments anciens ne sont que partiellement mécanisables.

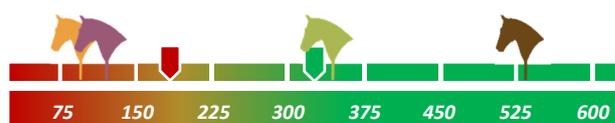
Le + : un contrat avec une école pour mieux répartir le travail des équidés et des hommes sur la semaine.

* UMO CE : main d'œuvre (exploitant et salarié) consacrée au centre équestre hors activité de pension, 1 UMO = 1 temps plein

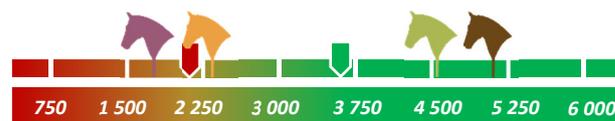
Nombre d'heures équidés par UMO/an



Nombre d'heures effectuées par équidé de club/an



Produit par équidé de club/an en € HT



Coûts de production à l'heure d'équitation en € HT



En bref...

Cette première analyse des coûts de production de 44 centres équestres permet de dégager des pistes pour expliquer les meilleurs résultats :

- une bonne adéquation entre l'activité et les moyens de production (cavalerie, main d'œuvre et infrastructures),
 - qui se traduit par un bon niveau de 3 indicateurs liés aux produits : heure/équidé, heures équidés/UMO, produit/équidé,
 - et une maîtrise des charges opérationnelles et de structure,
 - par ailleurs, au vu de la dispersion des résultats, il existe des phénomènes de compensation entre ces différents indicateurs.
- Ces résultats seront confortés et approfondis prochainement par l'analyse de coûts de production d'autres centres équestres.

Calculer son Coût de production, qu'en pensent-ils ?

“ *Le coût de production permet d'avoir un regard sur ses chiffres, de prendre du recul et de comparer les résultats d'année en année, également sur sa propre structure.*

➤ **Exploitant 3**

Cette approche nous permet de calculer nos tarifs et de savoir les expliquer à notre clientèle. La comparaison avec d'autres structures et l'évolution de nos indicateurs nous encouragent à réfléchir aux pistes de progrès. On peut aussi simuler l'impact de différentes solutions. d'adaptation.

➤ **Exploitant 4**

”

Ce travail a été réalisé par le Réseau Equin National*

* Le Réseau Equin est un dispositif de 128 fermes pilotes suivies par 15 conseillers de Chambres d'Agriculture et de Conseils des chevaux pour produire de la référence pour le conseil et la prospective.

Composé de 16 ingénieurs régionaux :

BIZOUERNE Valérie Chambre d'Agriculture de Saône et Loire
Tél. : 03 85 29 55 83 - vbizouerne@sl.chambagri.fr

BUSNEL Frédéric Chambres d'Agriculture de Normandie
Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr

DEMINGUET Stéphane Conseil des Chevaux de Normandie
Tél. : 02 31 27 10 10 - stephane.deminguet@chevaux-normandie.com

DAMIENS Jérôme Filière Cheval Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél. : 04 92 97 46 83 - contact@filierechevalpaca.com

FOISNON Nathalie Chambre d'Agriculture du Cher
Tél. : 02 48 23 04 00 - n.foisnon@cher.chambagri.fr

RIVIERE FRUSTIN Emilie Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
Tél. : 03 83 96 85 07 - emilie.frustin@lorraine.chambagri.fr

JACON Maryline Chambre d'Agriculture de l'Ain
Tél. : 04.74.45.80.07 - maryline.jacon@ain.chambagri.fr

MATHIEU Guillaume Chambre d'Agriculture de Corrèze
Tél. : 05 55 21 55 63 - g.mathieu@correze.chambagri.fr

MIGNE Stéphane Chambre d'Agriculture de la Vendée
Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@vendee.chambagri.fr

PAGES Lucien Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie
Tél. : 06 08 33 92 35 - lucien.pages@lrmp.chambagri.fr

PEYRILLE Sabrina Chambre d'Agriculture de la Charente
Tél. : 05 45 84 09 28 - sabrina.peyrylle@charente.chambagri.fr

RAGOT Nathalie Chambre d'Agriculture du Lot
Tél. : 05 65 23 22 05 - n.ragot@lot.chambagri.fr

SALOMON Alice Chambre d'Agriculture du Lot
Tél. : 06 87 91 39 84 - a.salomon@lot.chambagri.fr

REMY Dominique Chambre d'Agriculture de l'Oise
Tél. : 03 44 11 44 64 - dominique.remy@agri60.fr

STYZA Marie-Lucie Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais
Tél. : 03 20 88 67 15 - marie-lucie.styza@agriculture-npdc

TOURRET Catherine Chambre d'Agriculture de l'Allier
Tél. : 04 70 48 42 42 - ctourret@allier.chambagri.fr

Et de 2 ingénieurs de l'Institut de l'Élevage :

BOYER Sophie
Tél. : 05 55 73 83 51 - sophie.boyer@idele.fr

PALAZON Roger
Tél. : 04 72 72 49 71 - roger.palazon@idele.fr

Retrouvez-nous



Réseau Equin

Document édité par l'Institut de l'Élevage
Mars 2017

ISBN : 978-2-36343-813-3 – ISSN : demande en cours
Référence Idele : 00 17 602 003

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

